

Initiatives ministérielles

régions du Nouveau-Brunswick ont été comblées de largesses durant la dernière campagne électorale.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, j'interviens à nouveau ici, poussée plus par la tristesse que par la colère, mais toujours en proie à l'étonnement. Peut-être qu'après 14 mois passés ici, la connaissance que j'ai de l'activité et du programme de l'autre côté devrait tempérer mon étonnement.

Je parle tout spécialement en qualité de députée de la région dévastée du Canada atlantique. J'ai écouté aujourd'hui non sans fierté les interventions de mes collègues de Lambton—Middlesex, de Miramichi et de Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte, parmi d'autres, qui ont parlé longuement et éloquemment du programme d'action du gouvernement.

J'ai écouté non sans fierté, sachant que mes collègues défendent toutes les régions du pays qui souffrent de l'action gouvernementale. Mais comme Canadienne de l'Atlantique, je pense qu'il faudrait plutôt dire «implorer», parce qu'à mon avis il n'y a pas d'autre région qui ait tant à se plaindre du gouvernement.

Nous voyons ses ravages de jour en jour, de projet de loi en projet de loi, de politique en politique. La pêche atlantique est en état de crise, quoi qu'en dise le très honorable premier ministre. VIA Rail a été charcuté. Nos étudiants, nos personnes âgées et nos malades ne peuvent plus compter sur les transports, ce cordon ombilical dont ils ont dépendu pendant tant d'années. Ce fut un dur coup porté à notre économie.

J'ai écouté avec intérêt le commentaire du ministre, qui semble être passé ailleurs, au sujet de ce cadeau merveilleux de l'APECA. Nous qui venons du Canada atlantique, tous ceux d'entre nous qui représentent ici nos concitoyens du Canada atlantique savent de quel mythe il s'agit. Comme l'a dit mon collègue de Miramichi, nous n'oublierons pas, nous nous souviendrons.

En juin dernier, une bonne partie de ceux qui sont intervenus aujourd'hui pour parler de cette question des subventions au titre du tarif de l'Est avaient pris la parole pour parler des ravages que l'adoption de ce projet de loi allait causer à notre région. On en a parlé à ce moment-là, du fait de la date d'entrée en vigueur prévue dans le projet de loi, du fait qu'avant même que le projet de loi ne soit présenté dans cette enceinte, on savait déjà dans

la région de l'Atlantique et ailleurs que le 16 juillet, la subvention en question serait annulée.

Ce n'est pas une simple coïncidence. Le gouvernement a franchi ainsi une autre étape de son programme. Ceux d'entre nous qui ont été dûment élus par les gens dans tout le pays sont tout simplement mis de côté par le gouvernement. La subvention en question a été annulée le 16 juillet et le projet de loi pertinent a été déposé à la Chambre le 12 février—sept mois plus tard. C'est non seulement inadmissible, mais il s'agit là également d'une insulte à l'égard des gens qui représentent les Canadiens des deux côtés de la Chambre.

Mon collègue de Kingston et les Îles a demandé au député de Miramichi ce que les agriculteurs de la région de l'Atlantique pensaient de l'annulation de cette subvention. Il a répondu qu'il jugeaient cela catastrophique. Selon moi, c'était peu dire. En vérité, si on demandait aux agriculteurs concernés ce qu'ils pensent de l'annulation du tarif de... l'Est, la réponse contiendrait tout simplement des termes non parlementaires. Je ne peux vous dire exactement en quoi consisterait cette réponse, je laisse cela à votre imagination. J'espère que l'imagination de mes vis-à-vis est assez fertile. Les agriculteurs de la région de l'Atlantique sont dans la détresse et leur situation va s'aggraver, à cause de l'augmentation du coût des aliments pour animaux.

Je représente une circonscription urbaine. On n'y retrouve aucune exploitation agricole, mais tous les Canadiens de l'Atlantique souffrent lorsqu'un secteur de l'économie est menacé. Lorsque tous les secteurs de notre économie sont soumis à d'énormes pressions, comme c'est le cas depuis le budget catastrophique de 1989, alors tous les gens de la région, citadins ou ruraux, quel que soit leur emploi, sont placés dans une situation difficile et ils continueront de l'être.

J'en reviens à l'objet du programme en question. Selon le ministre libéral des Transports de l'époque, l'honorable J.W. Pickersgill, en 1966, le tarif de l'Est avait deux principaux objectifs. Il s'agissait tout d'abord de s'assurer que les ports de l'est du Canada puissent concurrencer les ports américains et ensuite, de permettre aux ports d'Halifax et de Saint John d'être compétitifs face à Montréal et aux autres ports du Saint-Laurent.

L'annulation de cette subvention n'est qu'un microcosme de la politique à long terme du gouvernement pour le Canada. Pour ce qui est de s'assurer que les ports canadiens de l'est du pays puissent concurrencer les ports